



Mars 2014

Synthèses n° 2014/233

Fermeté du prix des vins en début de campagne de commercialisation 2013/2014

Après un début lent, la campagne de commercialisation 2013/2014 est dynamique pour les vins avec indication géographique protégée. À la mi-campagne 2013/2014, les prix de l'ensemble des vins restent très fermes par rapport à la campagne précédente, en lien avec les faibles disponibilités en début de campagne. En 2013, le commerce extérieur connaît un léger tassement des exportations, notamment vers l'Asie, tout en restant à un très haut niveau.

Ventes en vrac en hausse pour les vins IGP, en baisse pour les vins sans IG

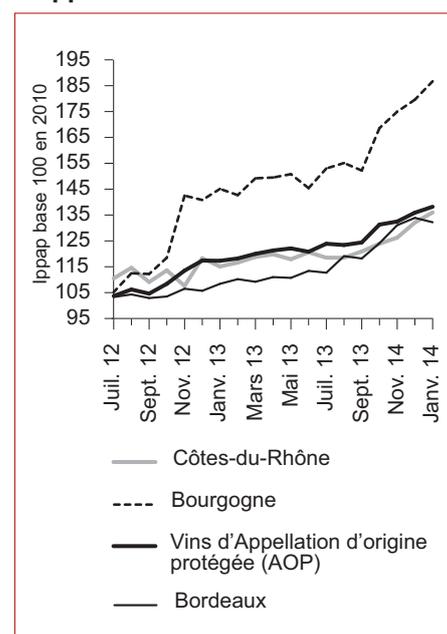
Après un début de campagne lent à se mettre en place en raison d'un retard de la vendange 2013, les volumes des transactions de vins en vrac avec indication géographique protégée (IGP) dépassent ceux de l'an dernier, d'après les données collectées par FranceAgriMer. Sur le cumul des six premiers mois de la campagne 2013/2014, les échanges de vins IGP rouges-rosés et blancs progressent de respectivement 2 % et 13 % par rapport à la campagne précédente. À l'inverse, les volumes échangés des vins sans IG rouges et blancs diminueraient sur la même période par rapport à la campagne précédente, de respectivement 23 % et 28 %. La conjonction de stocks faibles dans

cette catégorie en début de campagne 2013/2014, à 1,7 million d'hectolitres (- 34 % comparé au niveau de 2012/2013, à 2,5 millions d'hl), et d'une récolte 2013 réduite par rapport à la moyenne des cinq dernières années (- 29 %) pourrait expliquer ce recul. Les vins sans IG hors cépage sont plus impactés par cette baisse (- 32 %) que ceux avec mention de cépage (- 9 %). Ces évolutions correspondent à la mi-campagne, pour un volume cumulé représentant un peu plus de 50 % en moyenne de l'ensemble d'une campagne.

Fermeté des prix des vins

Sur le premier semestre de campagne, les prix moyens pondérés des vins IGP et sans IG augmentent de respectivement 6 % et 11 %, toutes couleurs confondues, en lien avec les faibles

Prix à la production des vins d'appellation orientés à la hausse



Source : Insee

disponibilités (production 2013 + stocks) de début de campagne (- 5 % sur un an). La plus forte augmentation de prix concerne les vins blancs sans IG (+ 14 %, à 6,59 €/°hl) dont les cours sur les derniers mois sont bien orientés, puis viennent les vins rouges sans IG (+ 10 %, à 5,53 €/°hl), les vins blancs IGP (+ 7 %, à 7,15 €/°hl) et les vins rouges IGP (+ 5 %, à 6,05 €/°hl).

Pour les vins d'appellation hors champagnes, les prix sur le premier semestre de campagne (août-janvier) augmentent de 18 % par rapport à la même période de l'année précédente et de 25 % par rapport à la même période des années 2008-2012, en lien avec les faibles disponibilités de début de campagne (- 6 % sur un an). Dans la plupart des bassins viticoles, les prix de début de campagne sont en hausse sur un an. Pour les vins de Bordeaux, les cours progressent de 20 %, comparés à 2012 (+ 23 % comparés à la moyenne des cinq dernières campagnes). Pour les vins de Bourgogne, les prix progressent tant par rapport à 2012 (+ 32 %) que par rapport à la moyenne sur cinq ans (+ 51 %). Pour l'appellation Côtes-du-Rhône, les prix augmentent de 12 %, comparés à ceux de l'an dernier, et de 21 % à la moyenne quinquennale. Les prix des vins de Provence grimpent de 22 % en un an et de 38 % par rapport à la moyenne.

Tassement des exportations de vins en 2013, après une hausse continue depuis trois ans

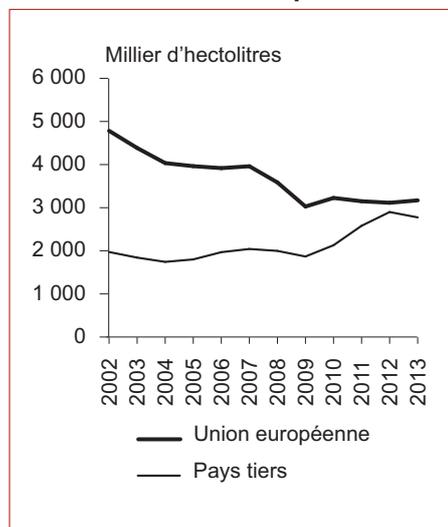
En 2013, les exportations globales de vins hors spiritueux diminuent en volume de 3 % par rapport à 2012, à 14,5 millions d'hectolitres après la faible récolte de 2012, tout en restant stables en valeur. Ce léger tassement intervient après trois années de hausse. Les volumes exportés vers l'Union européenne sont stables à 9,1 millions d'hl, alors que les volumes vers les pays tiers (5,4 millions d'hl) reculent de 6 %.

Parmi les différentes catégories de vins, les exportations des vins tranquilles d'appellation d'origine protégée (AOP) diminuent tant en volume (- 1 %), à 5,9 millions d'hl qu'en valeur (- 2 %). Ces vins bénéficient d'une reprise dans l'Union européenne (+ 2 % en volume), notamment en Allemagne (+ 3 %) et au Royaume-Uni (+ 1 %), celui-ci étant notre principal partenaire européen. Néanmoins, cette progression dans ce pays se fait au détriment des prix, puisque la valeur des ventes recule de 6 % sur un an. Vers les pays tiers, les volumes d'AOP exportés reculent de 4 %, notamment vers l'Asie. Ce recul atteint - 14 % en volume et - 16 % en valeur en Chine sur un an, après une croissance inin-

terrompue depuis dix ans. À partir d'août 2013, le reflux des volumes est important. La procédure antidumping, menée par Pékin contre les entreprises vinicoles européennes, a pu conduire les opérateurs à un certain attentisme. Vers Hong Kong, les volumes régressent de 15 % alors que la valeur parvient à progresser de 2 %, grâce à une progression des prix de 14 %, à 26 €/l. Cette progression fait suite à une baisse importante des prix en 2012. Les ventes vers le Japon accusent également une baisse en volume (- 8 %) et en valeur (- 7 %). Vers les États-Unis, la croissance est toujours bien orientée tant en volume (+ 5 %) qu'en valeur (+ 3 %).

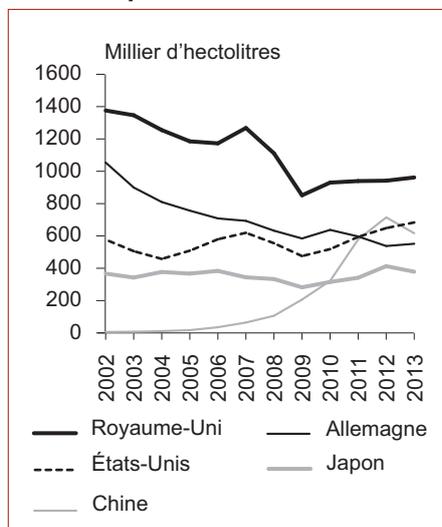
Les autres vins tranquilles enregistrent une diminution de leurs volumes exportés, à 7 millions d'hl (- 5 %), en lien avec la faiblesse de la récolte qui a frappé ces catégories en 2012, surtout les vins sans IG. Sur un an, les vins IGP et sans IG perdent respectivement 1 % et 8 % en volume, mais gagnent tous deux 4 % en valeur. Après plusieurs années de progression, les exportations de vins sans IG avec mention de cépage baissent sur un an de 9 % en volume, à 1,2 million d'hl, et de 3 % en valeur. Néanmoins, les volumes exportés de vins IGP à destination du Moyen-Orient progressent sur un an de 83 %, à 14 000 hl.

En 2013, léger rebond des exportations de vins tranquilles AOP vers l'Union européenne



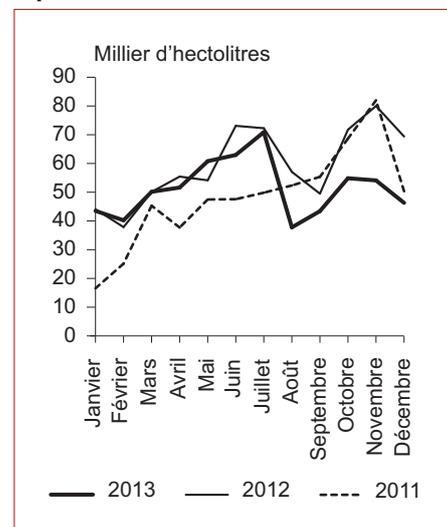
Source : DGDDI (Douanes)

Recul des exportations de vins tranquilles AOP vers la Chine



Source : DGDDI (Douanes)

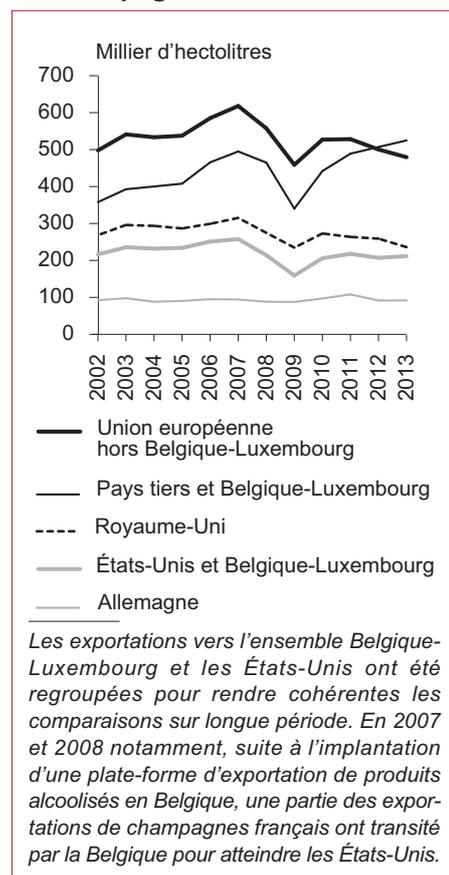
Décrochage des volumes d'AOP tranquilles exportés vers la Chine à partir d'août 2013



Source : DGDDI (Douanes)

S'agissant des vins de Champagne, leurs exportations sont stables en volume, à 1 million d'hl tandis qu'elles s'apprécient en valeur (+ 1 %), ce qui constitue leur deuxième meilleure performance depuis cinq ans. À destination de l'Union européenne, les ventes poursuivent leur recul (- 3 %) tout en progressant en valeur (+ 1 %). La situation est contrastée entre l'Union européenne à 15 (- 4 % en volume mais stable en valeur) et les nouveaux membres de l'est de l'UE (+ 19 % en volume). Les volumes exportés augmentent de 3 % vers les pays tiers.

Stabilité des exportations de champagnes en 2013



Source : DGDDI (Douanes)

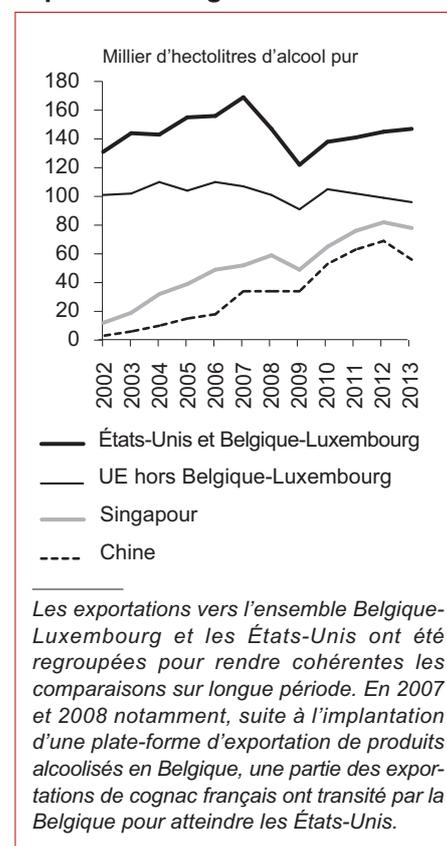
Mais cette progression masque des disparités entre pays. Vers la Chine, les volumes exportés décrochent de 41 % en raison d'une conjoncture défavorable. Mais depuis 2001, les ventes ont été multipliées par 25, à 6 000 hl. La croissance se poursuit à Singapour (+ 8 % à 91 000 hl). Le Danemark, la Communauté des États Indépendants (CEI) et le Moyen-Orient enregistrent sur un an une hausse des volumes exportés de respectivement + 15 % à 8 000 hl, + 36 % à 10 000 hl et + 12 % à 15 000 hl. Malgré des volumes relativement faibles, le marché est en expansion dans la CEI et au Moyen-Orient puisqu'ils ont été multipliés par 5 et 7 depuis 2001.

S'agissant du vin de Cognac, les quantités exportées s'effritent de 3 %, à 453 000 hl d'alcool pur. Le chiffre d'affaires de 2013, bien qu'en baisse de 2 % sur un an, à 2,354 milliards d'euros selon les premiers chiffres des douanes, figure avec 2012 parmi les plus élevés depuis plus de dix ans. La baisse des volumes exportés concerne l'Union européenne (- 4 %, à 99 000 hl d'alcool pur), la Chine (- 18 %, à 56 000 hl d'alcool pur) et Singapour (- 6 %, à 78 000 hl d'alcool pur). Toutefois, le recul en Chine est plutôt lié à un contexte conjoncturel, les ventes ayant bondi de 692 hl en 2001 à 56 000 hl en 2013. De plus, à l'exception de la Chine, ce recul des volumes s'est accompagné d'une revalorisation du prix, permettant un maintien du chiffre d'affaires pour l'Union européenne et une hausse de 4 % de celui de Singapour. À l'inverse, aux États-Unis, les volumes exportés de Cognac progressent de 2 %, à 153 000 hl d'alcool pur. De même, les volumes sont orientés à la hausse vers les nouveaux membres à l'est de l'Union européenne (+ 8 % à 15 000 hl). Dans ce groupe, les volumes ont été multipliés par 5

depuis 2001. Le continent africain, bien qu'achetant des quantités relativement modestes (9 000 hl d'alcool pur), enregistre une forte progression d'achat de vin de Cognac sur un an (+ 28 %), notamment en Afrique australe : en 12 ans, les exportations de Cognac ont été multipliées par 7 en Afrique (par 12 en Afrique australe en passant de 260 hl à 3 200 hl).

Les vins de Champagne et de Cognac représentent ensemble seulement 13 % des volumes de vins et spiritueux exportés mais pèsent 45 % du chiffre d'affaires de la filière à l'exportation.

Fléchissement des volumes exportés de Cognac



Source : DGDDI (Douanes)

Sources et définitions

Sources

- Les prix et volumes de ventes en vrac des vins sans IG et IGP au niveau de la première commercialisation sont issus des contrats de vins en vrac suivis par FranceAgriMer www.franceagrimer.fr/.
- Les données de consommation taxée sont fournies par le bureau F3 de la direction générale des douanes et des droits indirects (Douanes) : www.douane.gouv.fr/.
- Les données du commerce extérieur français des vins sont fournies par la direction générale des douanes et droits indirects (Douanes).

Définition

- Vin tranquille : tout vin qui n'est pas effervescent.

Pour en savoir plus

Toutes les informations conjoncturelles et structurelles sur les vins sont disponibles à parution sur le site Agreste de la statistique agricole : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

- « Une récolte de vin estimée à 42,3 millions d'hectolitres », Infos rapides Viticulture n° 5/5, novembre 2013
- « Valeur record des exportations de vins d'appellation en 2012 », Synthèses n° 2013/207, avril 2013
- « Progression des ventes et des exportations de vins sans IG avec mention de cépage » Synthèses n° 2003/203, mars 2013
- « En 2013, cours des vins soutenus en raison de faibles disponibilités », Synthèses n° 2013/227, décembre 2013

Le Centre de documentation et d'information Agreste (CDIA) : ouverture les mardi et jeudi de 14 h à 17 h - Tél. : 01 49 55 85 85, Mél : agreste-info@agriculture.gouv.fr

Organismes et abréviations

AOP : appellation d'origine protégée

DGDDI : direction générale des douanes et droits indirects

IGP : indication géographique protégée

Ippap : indice des prix des produits agricoles à la production



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général
SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex
Tél. : 01 49 55 85 85 - Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédacteur : Laurent Bernadette
Composition : SSP Beauvais
Dépôt légal : À parution
© Agreste 2014

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
www.agreste.agriculture.gouv.fr